



## LES FAITS MARQUANTS DE LA FNUF: MERCREDI 18 MAI 2005

Mercredi, les délégués se sont réunis en séance Plénière de la matinée pour s'engager dans un groupe de discussion modéré sur les besoins en matière de politique, sur les accomplissements et sur les défis posés dans la région Asie-Pacifique. L'après-midi, les délégués se sont réunis en sessions de groupes de concertations et de coordination pour procéder à l'examen du premier projet de texte du Président et le projet d'éléments de la déclaration ministérielle.

**JOURNEE DE LA REGION ASIE-PACIFIQUE:** Les délégués se sont réunis en groupe de discussions sur les forêts de la région Asie-Pacifique, modéré par Naria Andin (Philippines).

David Kaimowitz, du Centre International pour la Recherche Forestière, a parlé des défis posés à la gestion forestière durable (GFD) en Asie, notamment: la densité démographique relativement élevée dans les forêts; le déclin des forêts naturelles; l'exploitation forestière illégale; la corruption; la fraude bancaire; et, l'utilisation inappropriée des subventions forestières. Il a précisé que nombre de ces problèmes sont exacerbés par l'accroissement rapide de la demande en matière de produits forestiers, en Chine, et par le fait que l'Inde soit probablement sur cette même voie. Il a indiqué qu'étant donné que les régions forestières comptent parmi les régions les plus pauvres en Asie, les forêts feront partie intégrante de la réalisation des Objectifs de Développement pour le Début du Millénaire. Il a déclaré que la réforme du régime foncier est en train de faciliter la gestion forestière communautaire à petite échelle, la création de nouvelles opportunités pour les petites opérations, et le développement des produits forestiers non ligneux. Il a déterminé les thèmes émergents et les thèmes permanents qui ont besoin d'être traités, notamment: l'impact des changements climatiques sur la santé des forêts; la gestion de la biodiversité à l'extérieur des aires protégées; et, les conflits violents dans les régions forestières. Il a mis en exergue l'importance de la valorisation et du recouvrement des services environnementaux, tels que le programme "grain contre gestion écologique" de la Chine.

Bin Che' Yeom Freezailah, du Conseil Malais de la Certification des Bois Tropicaux, a parlé des efforts fournis en faveur de la GFD et de la certification en Asie. Il a admis que le commerce des bois tropicaux peut jouer un rôle stratégique dans la réalisation de la GFD, la certification garantissant aux consommateurs que les forêts répondent à leurs demandes. Il a parlé d'une récente étude menée sur les expériences vécues par le secteur forestier privé dans le domaine de la GFD, qui a trouvé que la gestion est souvent inadéquate et non viable et que les plans de gestion ne sont souvent pas mis en application. Il a également souligné qu'en dépit de nombreux efforts, quelques cas de réussite et un lien clair entre la GFD et la certification, cette dernière reste difficile à réaliser, en raison du caractère incertain et inadéquat "des primes écologiques" en faveur des bois certifiés. Il a attiré l'attention sur les questions des forêts tropicales, notamment: une corrélation générale entre le

PIB et la capacité des pays à réaliser la GFD, ayant rapport avec: les décalages existant dans les coûts de la GFD et dans la disponibilité des ressources; les écosystèmes riches et complexes qui augmentent les coûts de la GFD; la faiblesse de la production de biomasse; l'image négative des forêts tropicales due aux mauvaises perceptions de la gouvernance forestière; et, la concurrence des bois des régions tempérées et boréales.

Il a fait état d'un manque de réussite permanent dans la réalisation de la GFD, dans la mise en application de la certification et dans la baisse des taux de déboisement. Il a parlé de l'élaboration de schémas de certification et de codes pratiques pour la réduction de l'impact de l'exploitation forestière dans la région, et a appelé à la mise en œuvre de l'ensemble des critères et indicateurs applicables à la GFD, et à des schémas de certification crédibles, assortis de systèmes de vérification du respect des dispositions, aptes à traiter le problème de l'exploitation illicite et à garantir la légalité.

Il a appelé au respect des législations nationales, à l'accroissement de la compréhension et à l'application d'approches étagées à la certification, à davantage d'engagements et de ressources pour la GFD, de la part des pays asiatiques et des pays donateurs, à des politiques d'approvisionnement public encourageant l'acceptation des "prime écologiques" pour les bois certifiés, par les marchés, et à une aide internationale dans l'établissement des schémas de certification.

Kanchan Lama, de la 'Society for Partners in Development' au Népal, a présenté un rapport sur les initiatives lancées pour la promotion des femmes à travers la gestion forestière communautaire au Népal. Elle a affirmé que la pauvreté trouve son origine dans la propriété discriminatoire des ressources productives, comme les forêts, précisant que les femmes rurales sont privées des droits de propriété, de l'information, des services et des opportunités d'organisation. Elle a mis en exergue les efforts fournis pour la promotion de la parité hommes-femmes et pour l'habilitation des femmes à travers: le renforcement des capacités; la promotion des environnements qui reconnaissent les femmes en tant qu'agents de développement; l'établissement d'ONG à l'échelon des quartiers et d'associations à l'échelon national; la mise en réseau et le tutorat; et l'échange des enseignements tirés des expériences vécues par les associations locales, dans le cadre de leurs rapports avec les instances nationales et internationales. Lama a identifié entre autres leçons apprises: que la mobilisation sociale à travers l'intégration des femmes peut améliorer la transformation des pouvoirs; que l'absence de droits de propriété rend les femmes vulnérables; et que l'accès à des biens productifs améliore le statut économique des femmes et les rend aptes à réduire la pauvreté par la diversification des moyens de subsistance. Elle a recommandé une réaffectation des ressources, une réforme juridique, le renforcement des capacités et l'intégration des femmes dans les départements techniques.

Hiro Miyazono (Japon) a présenté un rapport sur les contributions du Japon dans le soutien de la GFD, ainsi que sur les expériences vécues dans l'établissement des forêts côtières. Soulignant le



rôle du Japon en tant que grand importateur de bois, le délégué a affirmé que son pays assume une grande responsabilité dans le soutien de la GFD et qu'il a lancé des initiatives de conservation environnementale pour le développement durable, traitant de nombreux sujets de préoccupation environnementaux mondiaux, notamment les forêts. Au sujet des approches adoptées par le Japon dans le soutien de la GFD, il a mis en relief la coopération émergente avec les organisations non gouvernementales et avec le secteur privé, la coopération bilatérale et multilatérale, le dialogue international, et les approches régionales, notamment le Partenariat Forestier Asiatique. Miyazono a ensuite parlé des efforts fournis par le Japon dans le domaine du boisement sur son littoral nord, qui visent à atténuer l'avancée des sables, à prévenir l'infiltration des brouillards et à créer une zone tampon contre les vents et les marées. Il a énuméré les technologies que le Japon a mises au point pour l'établissement des forêts, notamment les remblais et terrassements de sable et l'utilisation des barrières triangulaires. Il a également commenté les fonctions multiples des forêts nouvellement établies, y compris une possible corrélation entre les plantations côtières et l'amélioration des pêcheries.

Gopa Pandey (Inde) a partagé les récents développements enregistrés dans le domaine de la GFD en Inde, notamment: l'allègement de la pauvreté à travers la gestion forestière; l'intégration des thèmes du FNUF, tels que les savoirs traditionnels liés aux forêts et le suivi, la collecte et la communication des données, dans les politiques forestières nationales; la gestion conjointe des forêts; et l'importance accrue du bambou. Elle a souligné l'importance du zonage dans la planification forestière, les instruments juridiques, et le renforcement des capacités des institutions et des effectifs locaux. Elle a décrit quatre étapes de développement durable et a fait état d'une amélioration potentielle des opportunités d'emplois dans le domaine du boisement et du reboisement. Elle a conclu en décrivant les diverses composantes sociales, économiques et environnementales qui doivent être équilibrées dans le cadre de la mise en application des stratégies de la gestion forestière durable.

Jomo Kwame Sundaram, du Département des Nations Unies chargé des Affaires Economiques et Sociales, a parlé de l'évolution du programme de développement des Nations Unies dans les années 1990, de l'engagement des Nations Unies à réaliser les Objectifs de Développement pour le Début du Millénaire, dans les années 2000, et de l'Instance Permanente sur les Questions Autochtones, qui se déroule en concomitance avec la FNUF-5. Il a précisé que les sites d'exploitation forestière qui existaient dans le passé en Asie, ont décliné en importance, et a fait état de modestes réussites enregistrées dans les efforts visant à promouvoir les industries de transformation des bois et de la collecte de loyers pour engendrer un revenu public pour contribuer à la GFD et à un développement économique diversifié. Il a cité les politiques forestières locales, la corruption, les conflits sur les ressources, l'approvisionnement en eau douce et les problèmes de qualité, l'érosion des sols et les écosystèmes compromis, comme autant d'éléments exerçant un impact négatif sur les moyens de vivre des populations dépendantes des forêts. Il a fait également état d'une migration des activités d'abattage du Sud-est asiatique aux régions Pacifique, Africaine et Latino-américaine, avec des effets négatifs sur les capacités des gouvernements, dans ces domaines, à introduire et à mettre en application des législations visant à améliorer le développement durable. Il a fait l'éloge du FNUF pour l'occasion qu'il offre au pays en développement, de tirer de ces expériences, des enseignements susceptibles de leur permettre de s'assurer que leurs ressources ligneuses ne sont pas compromises au profit de certains.

La CHINE a remis en question l'exactitude de certaines données présentées concernant son pays, affirmant: que le volume des importations de bois en Chine n'est pas en train d'augmenter; que les étapes exploratoires des prises de décisions font partie intégrante de la gestion forestière; et que les réalisations de la Chine dans le domaine du boisement sont les plus grandes du monde. Le délégué a souligné que la consommation de bois par tête d'habitant en Chine, est inférieure à la moyenne mondiale et qu'elle équivaut à un seizième de la consommation dans les pays industrialisés, et a déclaré que l'accès égalitaire au développement est un droit humain.

L'INDONESIE a fait état de ses accomplissements dans le domaine de la GFD et, notamment, de la mise en place d'un programme forestier national souple et d'un accroissement des aires forestières protégées de 15 à 16.3 millions d'hectares. Le délégué a attiré l'attention sur le processus d'Application de la Loi et de la Gouvernance dans le domaine Forestier (FLEG) en Asie, et a encouragé une participation plus large dans ce processus, et a signalé qu'un groupe de travail a été établi pour élaborer un plan d'action régional consacré à l'application de la Loi, à la transparence et aux réglementations douanières, plan qui sera adopté durant la conférence ministérielle, en septembre 2005.

La CROATIE a souligné l'importance de l'audit indépendant de la GFD, et a précisé que seuls quatre pour cent des produits forestiers sur le marché, sont certifiés. La NOUVELLE ZELANDE a fait état de l'élaboration d'un code pratique régional en Asie, et a souligné l'importance des initiatives menées sous la direction d'un pays pilote, de la décentralisation de la gestion forestière, de l'apprentissage et des échanges d'expériences, du traitement des causes profondes du déboisement, et du ciblage des besoins des communautés forestières. Soulignant que les plantations forestières fournissent quelques-uns mais pas tous les services environnementaux, elle a déclaré que la conversion des forêts naturelle en plantations n'est pas souhaitable mais que les plantations ont un rôle important à jouer dans la GFD. Elle a également mis en relief les potentialités de la valorisation et du recouvrement des services environnementaux.

Le délégué de l'INDE a parlé des avancées enregistrées dans la mise en application du programme forestier national, dans son pays, mettant l'accent sur l'engagement pris en faveur de partenariats significatifs et d'un cadre institutionnel permettant de s'assurer de la participation de tous les acteurs et, en particulier, des communautés.

Répondant aux commentaires présentés par l'Inde et la Chine, Kaimowitz s'est dit d'avis que chaque pays a la responsabilité de sa propre gestion forestière, et a précisé que son intention n'est pas de blâmer quelque pays que ce soit pour les problèmes forestiers posés dans les pays avoisinants. Il a ensuite signalé que l'accroissement de l'abattage d'arbres dans certains pays est le résultat de l'accroissement de la demande en matière de grumes et autres produits forestiers, dans quelques pays asiatiques.

Le PAKISTAN a fait état d'un chevauchement entre le FNUF et le Programme de Travail de la CBD sur la Diversité Biologique Forestière, soulignant la nécessité pour le FNUF de reconsidérer sa stratégie de manière à se focaliser sur les aspects non liés à la biodiversité des forêts.

Mettant l'accent sur la diversité culturelle au sein de la région, le LUXEMBOURG, au nom de l'UE, a souligné l'importance des processus sous-régionaux dans l'avancement de la GFD.

La représentante des ETATS-UNIS a déclaré que les exposés présentés démontrent les potentialités des approches régionales. Elle a ensuite souligné l'importance de la coopération dans le domaine de la gestion des feux forestiers, précisant que le problème dépasse les frontières de la région Asie-Pacifique.

Le NEPAL a appelé à un résultat du FNUF apte à renforcer les initiatives d'égalité sociale et de parité hommes-femmes déjà en cours dans son pays.

En réponse aux commentaires présentés par le Guatemala et la Croatie, Freezailah a déclaré que la lenteur des progrès accomplis dans la certification des forêts tropicales nécessite la mise en place d'approches étagées dans le domaine de la certification, pour faciliter l'adoption de nouvelles normes, par les pays.

### **DANS LES COULOIRS**

Faisait état de la complexité impliquée dans l'élaboration d'un projet de texte, certains délégués étaient d'avis que le projet de texte du Président rendait compte, de manière raisonnable, des déclarations faites par les pays au cours des deux premières journées de la FNUF-5. Bien que la plupart des participants estiment qu'un arrangement fort est nécessaire, certains ont déclaré que l'AIF futur pourrait ne pas être si différent de celui qui est en vigueur. Quelques-uns ont déclaré avec optimisme que les divergences potentielles autour de la question du code volontaire ne sont pas insolubles.